



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 7

Samedi 20 février 2016 - 87^e année

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Biomasse /

Lancement d'un appel d'offres commun au bois-énergie et à la méthanisation... p. 4

Lignes express..... p. 5

Agenda..... p. 7

L'actualité en régions..... p. 9

Champagne-Ardenne / Trois guides pour la promotion du bois construction

Alsace – Lorraine / Echanges sur la forêt et les enjeux de sa gestion durable

Normandie / ProfessionsBois présente la 11^e édition du Colloque de Bayeux

Aquitaine / Palettes : un nouveau centre de service en Gironde pour Chep

En direct avec...

Christian Dubreuil / Directeur général de l'ONF..... p. 11

Comprendre

Spécial Belgique

4^e trimestre 2015 / Baromètre économique wallon : tensions sur l'approvisionnement..... p. 14

Forêts publiques de Wallonie / Prix des bois sur pied : vent d'optimisme sur la demande en chêne..... p. 16

Étude de marché / La construction bois stable en Belgique..... p. 19

11^e Rencontres filière bois / Namur : la filière en révolution, vers une économie circulaire..... p. 20

Énergie / Le groupe François, de la palette à la trigénération..... p. 22

Ardennes belges /

Dynasilva : peuplements résineux sous observation rapprochée..... p. 25

S'équiper

Matériels et techniques

Exploitation forestière / La grue des débusqueurs : avant tout un choix d'entreprise..... p. 26

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Aux Mazures, les scieurs ardennais répondent à l'offre de bois façonné..... p. 29

Aux ventes privées /

Les prix du chêne et du peuplier se maintiennent à Pierrefonds..... p. 30

Le Journal des annonces du bois..... p. 31

Renseignements commerciaux..... p. 39



22 FEV. 2016

Franc-parler

Mutualisation QHSE

Les entreprises doivent désormais répondre à des exigences en matière de qualité, d'hygiène, de santé et d'environnement (QHSE), à l'instar de l'évaluation des risques, des ICPE (installations classées pour l'environnement), ou de la pénibilité. Autant de problématiques qu'un dirigeant est souvent contraint de traiter dans l'urgence, et qui en outre tendent à le détourner de ses missions principales.

C'est partant de ce constat que le dirigeant de GLF bois, entreprise basée en Haute-Savoie, a suggéré au Pôle excellence bois des Pays de Savoie de suivre un exemple qui, en Franche-Comté, a cours depuis déjà une dizaine d'années : créer un groupement d'entreprises dans le but d'embaucher un expert QHSE, dont la mission est d'intervenir dans l'ensemble des entreprises participantes.

Le PEB a ainsi constitué un comité de pilotage de 24 entreprises appartenant aux principaux secteurs d'activité du bois et possédant un effectif compris entre 5 et 100 salariés. Un premier audit a révélé qu'une entreprise a en moyenne besoin d'une vingtaine de jours pour se mettre à niveau et ensuite d'une maintenance d'environ trois jours par an. Les besoins ont été jugés suffisants pour lancer la phase des tests en entreprise : près d'une vingtaine d'entreprises ont déjà confirmé leur participation à ces journées prévues courant avril, dont le but est de mieux percevoir concrètement le service apporté par un salarié partagé QHSE. L'objectif, à terme, est que les entreprises impliquées puissent disposer d'un expert attiré, et ce à un prix bien plus compétitif qu'un consultant classique. Cette initiative, qui concerne pour l'heure deux régions, pourrait fort bien être reprise ailleurs, étant donné l'intérêt qu'elle présente pour les nombreuses PME et TPE constitutives de la filière bois.